

Demander votre devis gratuit

FORMATION SSIAP 1

PREV-SSIAP1-2023

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

L'objectif de la certification SSIAP 1 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, l'agent sécurité incendie s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement.

Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

PRÉREQUIS

Test de lecture et écriture de la langue française.
Qualification de secourisme (SST, PSC1, PSE1) à jour de recyclage ou de moins de 2 ans.
Attestation d'aptitude physique (certificat médical de moins de trois mois).

Taux d'obtention :

Sur l'année 2023
29 candidats à l'examen
29 candidats ont réussi l'examen
0 candidat en échec

100.00%

MÉTHODES ET MOYENS

Méthodes pédagogiques
Exposés, exercices d'application, échanges et visites commentées.
Appui sur un livret SSIAP1

Moyens techniques
PC ou tablette + vidéoprojecteur, ressources multimédia, paperboard. Système de sécurité incendie de catégorie A, extincteurs, Robinet d'Incendie Armé, générateurs de fumée, moyens de communication radio.

Moyens humains
Formateur titulaire d'une qualification SSIAP 3.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

Le feu et ses conséquences
La sécurité incendie
Les installations techniques
Le rôle et les missions de l'agent de sécurité incendie
Visites de site
Mises en situation d'intervention
Examen théorique et pratique devant un jury.

ORGANISATION

Minimum 4 personnes par groupe.
Maximum 12 personnes par groupe.
Stage en INTRA ou INTER.
Il est nécessaire de nous de mettre à disposition une salle de formation adapté pouvant accueillir 12 personnes minimum.
Notre centre ainsi que nos salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

DUREE : 67 Heures hors temps examen

ATTRIBUTION FINALE :

Attestation de fin de formation
Diplôme SSIAP 1
Remise d'un livret à chaque participant
En cas d'échec d'un module (QCM ou épreuve pratique) vous avez 1 an pour repasser l'épreuve dans le département de votre choix.

PERSONNES CONCERNEES :

Futurs Agents de sécurité incendie

A la fin de la certification le candidat dispose des connaissances et compétences suivantes :

- * Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité
- * Appliquer des consignes de sécurité
- * Lire et manipuler des tableaux de signalisation
- * Effectuer des rondes de sécurité et surveillance des travaux
- * Assurer la surveillance au PC
- * Passer des appels et réceptionner les services publics de secours
- * Pratiquer le secours à victimes
- * Porter assistance à personnes
- * Mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité

ÉVALUATION

Épreuve écrite (QCM) et épreuve pratique (ronde avec anomalies et sinistre) conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des ERP et IGH.

Cette formation fait l'objet d'une évaluation par les stagiaires de l'atteinte des objectifs et de la qualité de la formation.